

Je vais donner la parole au ministre de l'Environnement, mais seulement à propos d'un rappel au Règlement. Je ne lui permets pas maintenant de répondre à la question.

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Je comprends, madame le Président. Si j'ai suscité quelque difficulté, j'en suis désolé. Je ne tenais pas particulièrement à répondre à la question mais j'étais tout à fait disposé à le faire, par politesse envers le député d'en face. Il n'est vraiment pas nécessaire que je le fasse, puisqu'un de mes collègues y a déjà répondu. Cependant, si jamais il arrivait à un autre moment qu'un autre député veuille me poser une question, je me ferai un plaisir de l'écouter et de tâcher de lui donner une réponse satisfaisante.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Knowles: Madame le Président, quand le très honorable chef de l'opposition a commencé tout à l'heure à parler des travaux de la Chambre, je présumais qu'à un moment donné les questions habituelles du jeudi seraient posées, mais je ne voudrais pas couper l'herbe sous les pieds de mon ami, le député de Nepean-Carleton.

M. Baker (Nepean-Carleton): Allez-y!

M. Knowles: Vous êtes bien aimable.

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous avez la parole alors allez-y.

M. Knowles: Puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre quels sont les travaux que le gouvernement projette pour aujourd'hui, si nous parvenons à ce stade? Puis-je lui demander ou le prier aussi—en dépit du fait que nous ne nous sommes apparemment pas entendus tout à l'heure sur la façon de poursuivre l'étude de la constitution—de convoquer d'autres réunions des leaders à la Chambre afin de nous rendre compte si nous ne pourrions pas régler les quelques points encore litigieux?

M. Pinard: Madame le Président, je pense que nous aurons quelque répit aujourd'hui, si l'opposition est sincère, comme je le crois. Nous ne traiterons pas aujourd'hui de la motion visant à répartir les temps d'intervention pour le débat sur la constitution, de sorte que nous ne devrions avoir aucun problème ni aucune tactique de retardement. Ce que je propose de faire—comme je l'ai dit plus tôt à mon collègue, le député de Nepean-Carleton—c'est d'étudier la motion présentée par le ministre d'État (Finances) et visant à allouer le temps pour le débat du bill sur le pouvoir d'emprunter. Étant donné qu'il reste deux heures pour débattre de cette motion, il est possible qu'elle soit mise aux voix avant la fin de la journée et que nous ayons alors à passer à autre chose.

J'annonce donc officiellement que nous ne traiterons pas de la motion visant à limiter le débat sur la Constitution, mais que nous étudierons le bill concernant le pouvoir d'emprunt après que la motion visant à restreindre le débat sur ce bill

Travaux de la Chambre

aura été mise aux voix. C'est le seul point à l'ordre du jour pour aujourd'hui. Nous étudierons cette très importante motion relative à un bill très urgent qui aurait dû être adopté par les deux Chambres hier, mais qui est toujours en suspens par suite des retards que nous avons connus ces derniers jours.

Étant donné que les députés de l'opposition ont dit et redit que si un autre point était inscrit à l'ordre du jour, ils feraient alors preuve de sérieux et ne chercheraient pas à faire obstruction, j'annonce officiellement aujourd'hui que je suis d'accord. Nous ne traiterons pas aujourd'hui de la motion visant à allouer les temps de débat de la constitution. Nous n'étudierons que la motion relative au pouvoir d'emprunt et le bill lui-même.

● (1530)

Quant aux travaux prévus pour demain et la semaine prochaine, bien sûr, il aurait été bien plus facile d'en décider si nous avons conclu un accord, comme l'a proposé le chef du Nouveau parti démocratique, mais si j'ai bien compris le chef de l'opposition, il a rejeté l'offre faite par le chef du NPD.

Par conséquent, je pense que nous devons attendre de voir si la motion est mise aux voix aujourd'hui et si la Chambre adopte un ordre pour réserver deux jours à l'étude du bill sur le pouvoir d'emprunt. Je suis prêt à discuter avec les leaders à la Chambre la possibilité de passer demain, par exemple, à l'étape du rapport du bill sur le pouvoir d'emprunt, en supposant qu'une mise aux voix ait lieu aujourd'hui et qu'ensuite on entame le débat sur ce bill. Je suis prêt à discuter une proposition selon laquelle l'étape du rapport du bill sur le pouvoir d'emprunt aurait lieu demain. S'il y avait mise aux voix, nous pourrions accepter de le remettre à la semaine prochaine. Je suis même prêt à discuter la possibilité d'adopter le bill en troisième lecture lundi en supposant qu'il y ait un vote aujourd'hui pour limiter le débat à deux jours.

Si les députés d'en face sont de bonne foi, ils ne mettront pas de bâtons dans les roues pendant les trois prochains jours, et nous pourrions faire avancer l'étude d'une mesure très urgente et importante.

M. Knowles: Madame le Président, je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre pourrait aussi répondre à ma question à propos d'autres rencontres entre les leaders à la Chambre au sujet du débat constitutionnel. Même si aujourd'hui les divergences d'opinions étaient assez marquées, elles ne portent que sur un ou deux points. Comme nous voulons sortir de l'impasse et faire avancer les travaux, une autre réunion pourrait être utile.

M. Pinard: Oui, madame le Président, je suis toujours heureux de rencontrer mes collègues. C'est là une suggestion constructive. Si cela convient à mon collègue, le député de Nepean-Carleton, je suis prêt à tenir cette réunion à mon bureau dans quinze minutes.

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je suis toujours heureux de rencontrer mes collègues, les leaders à la Chambre, espérant que nous pourrions réaliser des progrès.